

Utilisation du matériel espaces verts

📌 OBJECTIFS

La formation doit amener le stagiaire à acquérir des gestes techniques de base afin d'utiliser le matériel d'espaces verts en toute sécurité et d'organiser ses interventions.

📁 CONTENU DE LA FORMATION

- Vérification du matériel
- Préparation de l'intervention
- Utilisation en sécurité (tondeuse, débroussailleuse, taille-haie...) selon la saison

🔍 MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des compétences validée par le formateur via l'observation des participants en situation
- Remise d'une attestation de fin de formation

✍ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apport théorique, démonstration, mise en situation pratique
- Formation assurée par un(e) ou plusieurs formateurs/trices techniques permanent(e)s

🕒 DURÉE

2 à 3 jours de 7 heures (14 à 21 h)

☑ PRÉ REQUIS

- Savoir lire et parler le français
- Être apte médicalement et physiquement
- Se présenter avec sa tenue de travail et ses équipements de protection individuelle (EPI).

👤 POUR QUI ?

- Salariés d'entreprise du secteur marchand, de structures d'insertion, agents de collectivités territoriales
- Publics en situation de handicap, utilisateurs occasionnels du matériel.

➡ CONDITIONS D'ACCÈS

- Entretien téléphonique
- Délai d'accès de minimum 15 jours avant la prestation
- Le seuil minimum d'ouverture de la formation est de 8 personnes

€ TARIF ET FINANCEMENT

- Tarif individuel : 126€/jour
- Financement possible par OPCO

📅 DATES

Plusieurs sessions dans l'année organisées en fonction des demandes et de la saisonnalité

📍 LIEU

CFPPA-UFA de Montravel-Villars (42),
ou hors-site après étude des conditions d'accueil